BELGIAN CYCLING

- EST. 1882 -

CYCLING VLAANDEREN

Wallonie - Bruxelles CYCLING

Mise à jour information

ROUTE/MTB/BMX/GRAVEL

2024

Introduction

Le début de la saison cycliste est le moment idéal pour donner un aperçu à tout le monde qui est impliqué dans le sport cycliste en Belgique des changements de règlements approuvés par l'UCI et Belgian Cycling. Dans cette édition une attention est portée aux disciplines route, BMX, MTB et gravel.

Ce document est habile avec des informations pratiques et des liens vers de plus amples explications selon le sujet.

La sécurité des coureurs, des suiveurs et du public reste pour Belgian Cycling une priorité absolue.

Fin août une deuxième édition s'ensuivra qui sera sous le signe de la piste et du cyclo-cross.

Belgian Cycling vous souhaite une saison sportive et sûre!

Contenu

ROUTE

1. CALENDRIERS NATIONAUX & PROVINCIAUX 2024 7
1.1. Tableau championnats Nationaux route 7
1.2. Tableau Championnats Regionaux 8
1.3. Tableau championnats Provinciaux sur route 9
2. BAREMES DES PRIX 2024 10
3. COMMUNICATIONS GENERALES 10
3.1. belgian Cycling & radio-tour app 10
3.1. FCWB devient Wallonie-Bruxelles Cycling 10
4. COMMUNICATIONS GENERALES CLUBS AVEC COUREURS 11
4.1. Fonds de solidarite 11
4.2. Licence d'un jour mecanicien/Soigneur 11
4.3. Training compensation fee (UCI & interfédérale) 11
4.4. Transpondeurs 12
4.5. Licence d'ecoute 13
5. COMMUNICATIONS GÉNÉRALES ORGANISATEURS 13
5.1. Formulaires d'inscription interclub – courses UCI 13
5.2. Rappel limitation du nombre de partants et d'equipes epreuves UCI 13
5.3. Jugement des GPM et sprints 14
5.4. Rappel logement commissaires courses par etapes 14
5.5. Reduction au prix d'entree epreuves cycliste 14
5.6. Equipes continentales UCI 15
6. COMPETITIONS DE BELGIAN CYCLING 17
6.1. Comment suivre les competitions de Belgian Cycling 17
6.2. Tests contre la montre 17
6.3. Courses de cote 18
6.4. Calendrier competitions Belgian cycling 19
6.5. Procedure de selection cheze les U17 & Juniors 20
6.5.1. Selection 21
6.5.2. Coordonnées coaches 22
6.5.3. Communication sélections 23
6.5.4. Sanctions 23
7. EPREUVES DAMES JEUNESSE 24
7.1. Modifications 2024 24
8. ANTI-DOPAGE 25
8.1. Sessions de sante juniors 25
8.2. Charte Antidopage 27
9. MODIFICATIONS DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX 28
9.1. Modifications des reglements generaux 28
10. CHANGEMENTS DES REGLEMENTS NATIONAUX 32

10.1. TITRE 1 : ORGANISATION GENERALE DU SPORT CYCLISTE 32
10.2. TITRE 2: EPREUVES SUR ROUTE 33
11. ACCORDS INTERFÉDÉRAUX 35
11.1. DEVELOPPEMENTS 35
11.2. FREINS A DISQUE 35
12. MEDECINS DE COURSE 36
12.1. BLS + COUVERTURE RP RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE DOCTEURS 36
13. SERVICES AMBULANCIERS AGREES POUR LES COURSES CYCLISTES 37
14. MESURES CONCERNANT LA SECURITE DANS LES COURSES SUR ROUTE. 37
14.1. AR 28 JUIN '19 37
14.2. FICHE D'INFORMATION POUR LES SIGNALEURS 38
14.3. RAPPEL DELEGUE TECHNIQUE 38
14.4. DESCRIPTION DE FONCTION DIRECTEUR DE COURSE – COORDINATEUR DE SECURITE – SAFETY REGULATOR – RACE REGULATOR 39
15. ENVIRONNEMENT 46
16. MATERIEL - EQUIPEMENT 46
16.1. VELOS POUR LE CONTRE LA MONTRE 46

MTB

1. CALENDRIER INTER(NATIONAL) 51
1.1. TABLEAU CHAMPIONNATS NATIONAUX MTB 51
1.2. AUTRES EPREUVES CALENDRIER VTT (INTER)NATIONAL 51
2. 3 NATIONS CUP 52
3. CHANGEMENTS DES REGLEMENTS 52
3.1. DISCIPLINES 52
3.2. CHAMPIONNAT DE BELGIQUE 53

BMX

1. CALENDRIER 55
1.1. TABLEAU CHAMPIONNATS NATIONAUX BMX 55
1.2. TABLEAU CHAMPIONNATS REGIONAUX 55
1.3. AUTRES EPREUVES BMX CALENDRIER (INTER)NATIONAL 55
2. 3 NATIONS CUP 55
3. CHANGEMENTS DE REGLEMENT NATIONAL 56
3.1. PARTICIPATION CBK BMX – TOUS LES COUREURS A PARTIR DE 12 ANS 56
3.2. TOYO TIRES TOPCOMPETITION 56
4. CRITERES DE SELECTION CE ET CDM 56

GRAVEL

1. CALENDRIER (INTER)NATIONALE 58
1.1. TABLEAU ÉPREUVES INTERNATIONALES 58
1.1.1. WK 58
1.1.2. UCI GRAN FONDO GRAVEL SERIES 58
1.2. TABLEAU CHAMPIONNATS DE BELGIQUE GRAVEL 58
1.3. REGLEMENTS 58

CONTACT 59

ROUTE

1. Calendriers Nationaux & Provinciaux 2024

Les calendriers nationaux ROUTE, MTB et BMX peuvent être téléchargés sur le site internet www.belgiancycling.be – disciplines – ROUTE/MTB/BMX – calendrier.

Le calendrier provincial de Cycling Vlaanderen est téléchargeable sur le site internet www.cycling.vlaanderen en cliquant sur le bouton “wedstrijdkalender” (calendrier des épreuves).

Le calendrier régional de la Wallonie-Bruxelles Cycling peut être consulté via www.fcwb.be - Calendrier

1.1. Tableau championnats Nationaux route

Vérifiez régulièrement le site internet de Belgian Cycling sous CB – disciplines pour les données techniques de ces épreuves et pour l’introduction de votre candidature dans les délais. Les coureurs peuvent soumettre leur candidature en cliquant sur la date dans le tableau ci-dessous.

	Catégorie	***Lieu***	***Candidatures coureurs***
ROUTE	El a/c - Dam. El.	***Zottegem – 25/juin***	***NVT***
	El. 2 - U23	***Brasschaat – 28/juillet***	***26 juin***
	DJ & HJ	***Koksijde 26/mai***	***22 avril***
	D U17/D U17 H U17 (1&2)	***Liedekerke 11/août***	***11 juillet***
	U15	***Quaregnon 25/août***	***19 juillet***
	TT elite	***Binche 20/août***	***17 mai***
	TT andere/autres	***Grammont 01/mai***	***9 avril***
	TTT/CLM Par équipes	***Montenaken 30/juin***	***15 mai (équipes)***
	Elite 3 & Mas	***Lierde 16/juin***	***24 mai***

1.2. Tableau Championnats Régionaux

	Cycling Vlaanderen	WALLONIE-BRUXELLES CYCLING
U15 (filles et garçons)	Iddergem 2/06	Blandain 8/06
U17 (hommes)	Elverdinge 9/05	Escanaffles 5/05
Dames jeunesse	Boezinge 2/06	/
Juniors (M)	/	Beclers 11/05

1.3. Tableau championnats Provinciaux sur route

	U15	U17	Juniors	U23	Elite 2 (esc)	Dames Jeunesse	Dames Elite	Dames U23	TT (tts cat.)
Anvers	Arendonk 9/05	tbc		tbc		tbc	Mol-Ezaart 1/06	Mol-Sluis 28/07	Oostmalle 4/04 (o.v.)
Limbourg	tbc	Helchteren 4/05		Jesseren 12/05		Zuttendaal (6/04)	tbc	tbc	Zolder (14/04) – U15/U17 tbd
Flandre orientale	Mere 9/05 (M&V)	Merelbeke 5/05	Iddergem 12/5	Merelbeke 5/05	Laarne 6/4	Berlare (28/9)	Berlare 28/09	Herzele 4/04	Herzele 4/04
Brabant flamand	Glabbeek 9/05	Oetingen 5/05	Heide Linter 12/05	Liedekerke 7/04		tbc	Zolder (14/04) – niet U17		Zolder (14/04) – U15/U17 tbd
Flandre occidentale	Ledegem 9/05	De Panne 4/05	Ingelmunster 12/05	Rollegem 7/04		Rollegem 7/04	Hulste 31/08	Ruddervoorde 4/04	Ruddervoorde 4/04

2. Barèmes des prix 2024

Les barèmes des prix de tous les Championnats de Belgique et des épreuves nationales et internationales peuvent être consultés via www.belgiancycling.be – disciplines et puis cliquez sur la discipline de votre choix – barèmes des prix.

Ceux des épreuves régionales de Cycling Vlaanderen sont téléchargeables via www.cycling.vlaanderen – cliquez 'kenniscentrum' et puis tu choisis 'prijzen'.

A partir de la saison 2023, les prix en argent seront à nouveau autorisés dans les épreuves de Cycling Vlaanderen pour les catégories U17 et junior. L'organisateur peut offrir un barème de prix de 200 € maximum. Il ne s'agit pas d'une obligation pour l'organisateur.

Dans les épreuves de Cycling Vlaanderen, l'organisateur peut fournir un prix de 400 € au maximum. Il ne s'agit toutefois pas d'une obligation pour l'organisateur.

Pour les épreuves interclub nationales U17 et juniors, il y a des prix de club et aussi une barème de prix individuels de 200€.

3. Communications générales

3.1. Belgian Cycling & Radio-Tour App

Google Play

Belgian Cycling - Apps on Google Play

App Store

Belgian Cycling on the App Store (apple.com)

3.2. FCWB devient Wallonie-Bruxelles Cycling

Le FCWB portera désormais le nom de Wallonie-Bruxelles Cycling. Le logo peut être téléchargé via ce lien

4. Communications générales clubs avec coureurs

4.1. Fonds de solidarité

Le fonds de solidarité national, créé en 2011 afin d'améliorer la situation financière des clubs jeunesse, fut supprimé suite à un audit. Le label "J-club" est néanmoins maintenu, e.a. pour la participation à la Coupe de Belgique U17 et juniors.

Le fonds fut fondé grâce à une contribution

- des clubs de Cycling Vlaanderen
- des clubs de Wallonie-Bruxelles cycling
- du secteur professionnel via Belgian Cycling.

qui est toujours maintenue.

La contribution des clubs n'est plus virée au fonds national, mais reste auprès des aîles. Cycling Vlaanderen a intégré cette contribution au fond sportif pour la jeunesse.

La contribution du secteur professionnel est utilisée pour soutenir les compétitions nationales (organisateurs et clubs). Ainsi, les prix finaux pour les classements club Coupe de Belgique U17 et juniors ont été augmentés, ainsi que le nombre de prix, afin que tous les J-clubs participants reçoivent un prix. Pour les prix finaux des classements club 2023 (U17 et Juniors), il s'agit d'une augmentation d'environ 25.000 euros.

En outre, comme stiplulé dans un accord interfédéral, une partie de ces moyens sera également affectée à la partie complémentaire (coureurs U15) de l'indemnité de compensation de la formation, introduite par l'UCI.

4.2. Licence d'un jour mécanicien/Soigneur

Outre la licence annuelle, évidemment, les clubs peuvent faire appel – à partir de la saison 2024 – à une licence de jour mécanicien/soigneur chez Cycling Vlaanderen et Wallonie-Bruxelles Cycling.

Cycling Vlaanderen

Il n'est pas possible de demander cette licence via le Portail de Cycling Vlaanderen. Le club en question doit demander cette licence via le formulaire de demande.

Wallonie-Bruxelles Cycling

Demande via info@fcwb.be

4.3. Training compensation fee (UCI & interfédérale)

Un nouveau règlement est entré en vigueur auprès de l'UCI à partir de 2024. Par conséquent, les UCI Proteams et WorldTeams doivent payer une indemnité de compensation de la formation pour chaque néoprof (coureur qui signe son premier contrat professionnel auprès d'une telle équipe et âgé de moins de 25 ans).

Cela vaut pour les clubs où était affilié le coureur à partir de sa 15e année (U17 1e année) pour maximum 8 ans (au plus tard dernière année U23). Sont prévus les montants suivants:

Les fédérations nationales sont responsables de la facturation des montants aux équipes professionnelles et de la répartition des fonds aux clubs jeunesse.

Entre-temps, Belgian Cycling a envoyé les factures aux équipes professionnelles et après le paiement, les montants peuvent être versés aux clubs jeunesse concernés.

En complément de ce règlement de l'UCI, un accord interfédéral a été conclu: en vertu de cet accord, les clubs jeunesse de ces néoprofs auprès des U15 (12-13-14 ans) peuvent également s'attendre à une contribution de la part du fonds de solidarité. Voici le soutien qui sera prévu:

- Néoprof WorldTeam: 250 euros/an
- Néoprof ProTeam: 125 euros/an
- Néoprof Women WorldTeam: 65 euros/an

4.4. Transpondeurs

Vous pouvez vérifier la date d'expiration et le chargement de la batterie en appliquant le programme FLEX Manager: cliquez ici.

Si la charge de la batterie est inférieure à 15%, le transpondeur sera remplacé sous garantie. Vous pouvez envoyer le transpondeur à Belgian Cycling – Kris Van Steen – Rue de Bruxelles 482 – 1480 Tubize.

Il faudra renouveler les abonnements pour 2024 pour un an directement sur le site Internet de Mylaps: cliquez ici.
Vous aurez le choix pour le renouvellement pour 1, 2 ou 5 ans.

Avant de pouvoir de nouveau utiliser votre ProChip FLEX, il est nécessaire de le réactiver. Branchez le ProChip FLEX à votre ordinateur en utilisant la connexion USB, téléchargez le logiciel de gestion ProChip FLEX gratuitement sur flex.mylaps.com et suivez les instructions: cliquez ici.

Les paiements pour les renouvellements des Mylaps transpondeurs se feront directement à Mylaps, pas à Belgian Cycling.

Achat transpondeurs

Les clubs ou équipes qui désirent commander des nouveaux transpondeurs avec une validité de 1 ans ou de 5 ans le feront par l'intermédiaire de Belgian Cycling via le bon de commande ci-joint: cliquez ici.

Belgian Cycling enregistrera ces nouveaux transpondeurs dans son système de résultats et des nouvelles cartes d'identification des transpondeurs seront faites.

4.5. Licence d'écoute

Pour écouter les fréquences (**164.63125 MHz** pour le **Canal 1** sur radiotour et la **160.10625 MHz** pour le **Canal 2** sur radiotour**)**, l'IBPT se base sur l'application de l'article 33, 1°, de la loi du 13 juin 2005 concernant la communication électronique: cliquez ici. Cela implique qu'il doit y avoir une autorisation explicite de celui qui utilise les fréquences concernées (= Belgian Cycling).

L'obtention d'une telle autorisation peut se faire ou moyennant le **module en ligne** http://kbwb-rlvb.com/licen/luistervergunning_licence_radio.php et le paiement de 25 EUR sur le compte en banque BE33 1096 1012 1046 de la RLVB, Rue de Bruxelles 482 à 1480 Tubize, en ajoutant la communication 'Licence d'écoute 2022'.

Après avoir reçu votre formulaire de demande et votre paiement, nous vous envoyons l'attestation.

5. Communications générales organisateurs

5.1. Formulaires d'inscription interclub – courses UCI

Les bulletins officiels d'inscription pour les courses de clubs/équipes peuvent être téléchargés sur notre site internet www.belgiancycling.be – disciplines – route – interclubs - formulaires d'inscription.

La procédure d'enregistrement centralisée et uniforme pour toutes les épreuves interclubs nationales et du calendrier UCI.

Par équipe inscrite, l'organisateur recevra une confirmation des coureurs inscrits par e-mail ainsi qu'un bulletin d'inscription officiel en annexe de cet e-mail.

Rappel Procédure d'inscription:

Au moins 40 jours avant l'épreuve Belgian Cycling reçoit la liste des équipes sélectionnées de l'organisateur. Au même moment, l'organisateur informe les équipes qui sont acceptées pour participer à son épreuve. Belgian Cycling active les équipes sélectionnées dans le module d'inscription en ligne.

Au moins 20 jours avant l'épreuve, l'équipe envoie les noms du directeur sportif, coureurs et réserves dans le module d'inscription en ligne. L'équipe et l'organisateur reçoivent une confirmation par mail.

72 heures avant l'heure du départ de l'épreuve, l'équipe envoie les noms des titulaires et de deux remplaçants dans le module d'inscription en ligne.

Au plus tard 15 minutes avant la réunion des directeurs sportifs, le directeur sportif de l'équipe doit confirmer au collège des commissaires l'identité des coureurs participants.

5.2. Rappel limitation du nombre de partants et d'équipes épreuves UCI

Depuis 2015, Belgian Cycling a pris plusieurs mesures supplémentaires pour améliorer la sécurité lors les courses. L'une d'entre elles consistait à limiter le nombre de voitures d'équipe à 25 dans les courses internationales et nationales et à un maximum de 150 participants dans les courses junior.

Pour les courses internationales, nous avons eu ces dernières années une disposition supplémentaire de l'UCI sur les articles 2.2.002 et 2.2.003, mais nous constatons maintenant que l'application de nos mesures par la commission route de l'UCI n'a pas été renouvelée cette saison.

Dans les courses internationales, le règlement de l'UCI s'applique, mais nous demandons tout de même aux organisateurs de respecter les mesures de sécurité belges suivantes :

- Limitation du nombre d'équipes à 25
- Limitation du nombre de partants à 150 pour les épreuves juniors. (max. 25 équipes de 6 coureurs)

Cependant, en tant que fédération nationale, nous devons respecter le règlement de l'UCI, mais dans les courses où les limites nationales sont dépassées, nous supprimons la tâche de nos délégués techniques. Nous nous référons à l'article 2.2.015 qui stipule que le responsable de la sécurité de l'organisation

- évalue les risques de l'événement et supervise la sécurité
- contrôle le respect des règles de sécurité des autorités nationales et des autorités sportives (UCI, fédération nationale, etc.)

et assume donc également l'entière responsabilité de la sécurité.

En outre, l'organe d'administration de Belgian Cycling a approuvé le règlement suivant, en vigueur à partir du 01/01/2023 :

1.2.001B La Commission de route peut refuser une inscription au calendrier international si l'épreuve n'est pas conforme aux dispositions nationales.

<u>Spécifiquement pour les épreuves juniores :</u>

Alors que l'organisateur n'avait pas 15 clubs belges au départ lors de la dernière édition organisée préalablement à la nouvelle demande et lors de laquelle l'organisation ne satisfaisait pas aux dispositions de l'article 2.2.002 B

5.3. Jugement des GPM et sprints

Le jugement des GPM et sprints (sans bonifications) n'est PAS effectué par les commissaires mais par les membres/représentants de l'organisation.

5.4. Rappel logement commissaires courses par étapes

L'organisation d'épreuves cyclistes implique plusieurs directives d'organisation. Nous avons rédigé au service des organisateurs un aperçu clair pour les différentes disciplines: cliquez ici.

5.5. Réduction au prix d'entrée épreuves cycliste

La détention d'une licence n'implique nullement, pour son titulaire, l'accès gratuit aux compétitions et aux manifestations organisées par Belgian Cycling-Wallonie-Bruxelles Cycling-Cycling Vlaanderen.

Sur présentation de leur carte d'affiliation de l'année en cours, les membres de Belgian Cycling-Wallonie-Bruxelles Cycling-Cycling Vlaanderen bénéficient d'une réduction aux compétitions cyclistes et aux événements sur piste organisés sous la surveillance de Belgian Cycling, Wallonie-Bruxelles Cycling ou Cycling Vlaanderen et comportant des entrées payantes:

- minimum € 0,50 pour un prix d'entrée de moins de € 5,00
- minimum € 1,00 pour un prix d'entrée entre € 5,00 et € 10,00
- minimum € 2,00 pour un prix d'entrée supérieur à € 10,00 avec faculté de payer un supplément pour avoir accès à une place supérieure

Cette règle n'est pas d'application pour les Championnats d'Europe et les Championnats du Monde qui se déroulent en Belgique.

Mention de ces réductions doit être faite sur tout document annonçant l'événement et **les réductions doivent être octroyées directement et immédiatement lors du paiement du ticket d'entrée à la caisse**.

Les détenteurs d'une carte officielle ont toujours l'accès gratuit, excepté lors des Championnats d'Europe et des Championnats du Monde.

CLIQUEZ ICI POUR L'APERCU DES CARTES MEMBRES

5.6. Equipes continentales UCI

Rappel aux organisateurs - UCI cl. .1 & .2

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous un rappel concernant art. 2.1.005B au sujet d'une priorité pour les équipes continentales Belges afin qu'elles puissent participer à vos épreuves.

2.1.005 Les organisateurs d'épreuves belges de la classe UCI ME .2 sont obligés d'inviter toutes les équipes continentales belges pour participation.

Les organisateurs d'épreuves belges de la classe UCI MU .2 sont obligés d'inviter toutes les équipes continentales belges avec au moins 8 coureurs U23 pour participation.

Les organisateurs d'épreuves belges de la classe UCI .1 sont obligés d'inviter pour participation toutes les équipes continentales belges du label CP1 qui répondent aux conditions sportives imposées annuellement par Belgian Cycling.

Concernant la participation de ces équipes, les organisateurs ne peuvent en aucun cas imposer des conditions supplémentaires

Enregistrée comme CP1: (Equipes continentales avec au moins 6 coureurs avec contrat)
PHILIPPE WAGNER-BAZIN
TARTELETTO-ISOREX

Enregistrée comme CP2: (*Equipe Continentale spécialistes : p.e. cyclocross : au moins 50%* des coureurs affiliés sont reconnus par la RLVB comme spécialiste)
ALPECIN-DECEUNINCK DEVELOPMENT TEAM

Enregistrée comme CP3: (*Equipe Continentale de formation avec au moins 10 coureurs U23)*
BINGOAL WB DEVO TEAM
WANTY-RE UZ-TECHNORD
LOTTO DSTNY DEVELOPMENT TEAM

SOUDAL QUICK-STEP DEVO TEAM

Enregistrée comme équipe professionnelle cyclo-cross UCI

BALOISE TREK LIONS
HENS MAES CONTAINERS
PAUWELS SAUZEN – BINGOAL

Rappel aux organisateurs - UCI cl. .2 femmes

Les organisateurs d'épreuves belges de la classe UCI FE.2 sont obligés d'inviter tous les clubs féminins belges pour participation. Concernant la participation de ces équipes, les organisateurs ne peuvent dans aucun cas imposer des conditions supplémentaires.

Enregistrée comme équipe continentale UCI:
AG INSURANCE-SOUDAL NXTG
CHEVALMEIRE
FENIX-DECEUNINCK DEVELOPMENT TEAM
LOTTO DSTNY LADIES
PROXIMUS-CYCLIS-ALPHAMOTORHOMES CT

Equipes de club Belges
BALOISE WB LADIES
CARBONBIKE GIORDANA BY GEN Z
CYCLING TEAM BELCO / VAN EYCK
DD GROUP – MULTUM ACCOUNTANTS-FOCA KEUKENS
KDM-PACK CYCLING TEAM vzw
KEUKENS REDANT CYCLING TEAM
LADIES CYCLING TEAM HOZ BEVEREN

6. Compétitions de Belgian Cycling

Ci-après un bref résumé des plus importants changements de règlement dans les compétitions de la U23 Road Series, Coupe de Belgique, Topcompétition, Ladies Cycling Cup et Women Cycling Series. Toutes les équipes participantes et les règlements complets sont disponibles en cliquant sur les compétitions concernées ci-dessus.

6.1. Comment suivre les compétitions de Belgian Cycling

Les interviews et les images avec les protagonistes des compétitions – ainsi que les résultats et les classements - seront régulièrement mis à jour sur les **canaux des médias sociaux de Belgian Cycling** (, , en),

Vous pourrez suivre en direct les temps intermédiaires et les résultats ultimes des tests contre-la-montre et des CB contre-la-montre via Live Timing - Uitslagen - Belgian Cycling

6.2. Tests contre la montre

Les coureurs qui sont intéressés à participer à des tests contre la montre doivent poser leur **candidature** auprès de leur coach provincial utilisant le formulaire en ligne.

Les catégories hommes et femmes ont également été égalisées. Les coureurs (H/F) jusqu'à la catégorie U23 incluse peuvent poser leur candidature.

Le test contre la montre suivant figure entre-temps au calendrier :

24/03/2024 : Borlo

20/04/2024 : Poperinge

01/09/2024 : Waregem

Exigences techniques du vélo contre-la-montre: Vélos pour le contre la montre et les exigences techniques du vélo CLM - présentation

6.3. Courses de côte

Les coureurs qui sont intéressés à participer à une course de côte doivent poser leur **candidature** auprès de leur coach provincial utilisant le formulaire en ligne.

Il n'y aura pas de course de côte pour les filles U17 cette année. Nous avons opté pour le nouveau format de course où les femmes juniors et U23 courent ensemble dans une seule course.

2/07/2024 : Herbeumont (Hommes U17 2e année & Juniors)

3/07/2024 : Herbeumont (Hommes U17 1e année & U23)

10/07/2024 : Vresse-sur-Semois (Femmes juniors/U23 & hommes U23)

25/07/2024 : Couvin (Hommes U17 & juniors)

Hommes U17: Seuls les coureurs de nationalité belge peuvent s'inscrire aux épreuves U17.

Hommes U23: Les 15 premières candidatures de coureurs de nationalité étrangère seront retenues.

Dames Juniores & U23: Les coureurs de nationalité étrangère peuvent participer.
ATTENTION: PAS D'INSCRIPTIONS SUR PLACE!

BELGIAN CYCLING
- EST. 1882 -

6.4. Calendrier compétitions Belgian cycling

2024	Women Cycling Series	Ladies Cycling Cup	BvB Nwl/CdB Déb (5)	Topc. Nwl/Déb (5)	BvB/CdB Jun (8)	BvB/CdB El-U23 (8)	U23 Road Series (10)
25/feb	Brussel-Opwijk					Staden	Brussel-Opwijk
3/mrt							Ronde van Limburg
16/mrt							
17/mrt							
23/mrt							Wim Hendriks Trofee
24/mrt	Wim Hendriks trofee						
30/mrt							
31/mrt							
1/apr			Moeskroen				
7/apr					GP F. Bracke - Walcourt		
14/apr				Falmagne			
21/apr			Katjeskoers Ieper				
28/apr							
1/mei							
3/mei							H4A Beloftenweekend
4/mei		Schellebelle					H4A Beloftenweekend
5/mei					Korbeek-Lo		
9/mei							Kersenronde Mierlo
11/mei							
12/mei				Vorselaar		Galmaarden	
18/mei							
19/mei				Ronde van Vlaanderen			
20/mei		Borsbeek					
25/mei							
26/mei							Omloop het Nieuwsblad
1/jun			Pommeroeul				
2/jun					Tour du Condroz		
9/jun		Nijlen					
23/jun					Rekkem		
29/jun							
30/jun			BK PLOEGENTIJDRIT				
1/jul							
2/jul							
6/jul	Ronde van Twente						
7/jul			Escanaffles (Wapi Classic)			2 districtenpijl Ekeren-Deurne	
13/jul	Taviers						
14/jul		Beveren					
20/jul							
21/jul							
27/jul							
28/jul							
3/aug							
4/aug							Hel van Voerendaal
10/aug							
11/aug							
15/aug		GP Yvonne Reynders					
17/aug	Massemen						
18/aug							
20/aug						Wervik	
24/aug							
25/aug							
26/aug	Erwetegem						
28/aug							Oudenburg
1/sep		Aartselaar				GP Albert Fauville Fleurus	
6/sep							Angreau
7/sep					Angreau		
8/sep						Rochefort	
9/sep							
14/sep							
15/sep						Nieuwkerken-Waas	
21/sep						Berlare	
22/sep				Jemeppe	Jemeppe		
28/sep							
29/sep							GP Color Code Bassenge
6/okt				Affligem			
13/okt							

6.5. Procédure de sélection cheze les U17 & Juniors

Vous avez perdu la vue d'ensemble ? Vous trouverez ci-dessous un aperçu de tous les types de compétitions, des procédures d'inscription et de sélection pour les U17 et les juniors.

1.17.3 / 1.14.3 / 1.16	Epreuves régionales U17	Participation individuel	Cycling Vlaanderen	Inscription via portal: Cycling Vlaanderen**
			Wallonie-Bruxelles Cycling:	préinscription (via site Wallonie-Bruxelles Cycling + paiement pour valider l'inscription)
IC 1.17/1.14 of IC 1.17/1.14 Coupe de Belgique	Interclubs nationale	Participation au club	Le club inscrit des coureurs	comp.kbwb-rlvb.com
MJ 1.1/2.1	Epreuves internationales	Participation au club	Le club inscrit des coureurs	comp.kbwb-rlvb.com
IC 1.17 Topcompétitiion	Epreuve national individuel	Participation individuelle	Le coureur pose sa candidature*	Kandidaturen - Belgian Cycling
CB 1.17/1.14/1.16 (route et CLM)	Championnat de Belgique U17	Participation individuelle	Le coureur pose sa candidature*	Kandidaturen BK U17 - Uitslagen - Belgian Cycling
Tests contre la montre U17/juniors (H & F)	Test contre la montre U17	Participation individuelle	Le coureur pose sa candidature*	Kandidaturen - Belgian Cycling
Courses de côte U17/juniors (H & F)	Course de côte U17	Participation individuelle	Le coureur pose sa candidature*	Kandidaturen - Belgian Cycling
Championnat régional U17		Participation individuelle	Le coureur pose sa candidature*/Obligatoire pour les coureurs Wallonie-Bruxelles Cycling	Kampioenschap van Vlaanderen | Cycling Vlaanderen
Provinciaal kampioenschap U17/juniors		Participation individuelle	Droit de départ automatique selon le règlement de Cycling Vlaanderen. (U17) : les coureurs autorisés à prendre le départ sont automatiquement ajoutés dans le portail. Une annulation peut se faire via le président provincial RPC.	

*Candidature : vous n'êtes pas encore définitivement inscrit! Une sélection suivra (voir point 2)

**inscription : vous êtes inscrit et pouvez participer aux épreuves dès que votre inscription est confirmée

6.5.1. Selection

Pour le championnat de Belgique, le championnat des Flandres, les épreuves de la topcompétition U17, les épreuves contre la montre et les courses de côte, le coureur pose sa candidature après quoi les coaches nationaux/régionaux/provinciaux effectuent une sélection. Le nombre de places disponibles par province est déterminé sur base du nombre de coureurs d'une province par rapport au nombre de coureurs U17/Juniors en Belgique dans la discipline route-piste-cyclo-cross.

Qui sélectionne ?
Topcompétition U17/test contre la montre/CB/courses de côte :
(H) : Une sélection limitée est d'abord effectuée par le coach national ou régional, puis les coaches provinciaux sélectionnent.
- Pour les coureurs résidant en Flandre et roulant pour un club de Cycling Vlaanderen - la province de résidence sélectionne.
- Pour les coureurs résidant en Wallonie et roulant pour un club de la Wallonie-Bruxelles Cycling - la Wallonie-Bruxelles Cycling sélectionne.
- Pour les coureurs résidant en Flandre et roulant pour un club de la Wallonie-Bruxelles Cycling- la Wallonie-Bruxelles Cycling sélectionne
- Pour les coureurs résidant en Wallonie et roulant pour un club de Cycling Vlaanderen, c'est la province où le club est basé qui est sélectionnée.
- Pour les coureurs affiliés à un club étranger - sélection par la commission nationale route Belgian Cycling

(V) : sélection par le coach national

6.5.2. Coordonnées coaches

Coaches Nationales

Juniors (H)	Serge Pauwels	Serge.pauwels@belgiancycling.be
U17 et Juniors (F)	Ludwig Willems	Ludwig.willems@belgiancycling.be

Coaches régionales

Flandres	Angelo De Clercq	Angelo.de.clercq@cycling.vlaanderen
Wallonie		info@fcwb.be

Coaches provinciales

Anvers	Dirk Avonds	Dirk.avonds@gmail.com
Limbourg	Ruben Putzeys (U17)	rubenputzeys@hotmail.com
	Tbc (Junior/U23)	Tbc (Junior/U23)
Flandre orientale	Dirk Onghena	dirkonghena@skynet.be
Brabant-Flamand	Hugo Serin	hugoserin@skynet.be
Flandre occidentale	Walter Vergote	Walter.vergote@skynet.be
Wallonie-Bruxelles Cycling		info@fcwb.be

6.5.3. Communication sélections

+ 20 jours avant l'épreuve

- Les coaches informent les coureurs de leur sélection

+- 20 jours avant l'épreuve:

- publication liste des partants à belgiancycling .be

+- 10 jours avant l'épreuve:

- Championnat de Belgique : Belgian Cycling prévient les coureurs par email
- Autres courses : les coaches avertissent les coureurs

6.5.4. Sanctions

112.6	Coureur qui ne participe pas à une épreuve obligatoire, Championnat de Belgique ou chaque autre épreuve pour laquelle il a été désigné ou sélectionné règlementairement par la Fédération.	9 jours de suspension, le jour de l'épreuve compris En cas d'infraction de cette sanction: 15 EUR, 14 jours de suspension et restitution des prix éventuellement gagnés

7. Epreuves dames jeunesse

7.1. Modifications 2024

En 2024, un organisateur aura trois possibilités pour l'organisation d'une épreuve jeunesse pour les filles. L'objectif est d'obtenir une belle répartition égale des trois types d'épreuves au calendrier 2024.

Les épreuves pour Juniors (D) et U17 (D) sont organisées comme épreuve séparée.

- Les épreuves séparées sont offertes selon la même licence d'organisation.
- Le barème des prix peut éventuellement être scindé si l'organisateur le souhaite (chaque fois €100). L'organisateur peut faire le choix de prévoir deux fois le montant de €200 également.
- Distances des épreuves:
    - U17: au moins 50 km – maximum 70 km
    - Juniors: au moins 70 km – maximum 90 km

Les Juniors (D) et U17 (D) participent à une seule épreuve avec un seul départ et une seule arrivée.

- Trois résultats sont établis:
    - Résultat Scratch (U17 et Juniors confondus)
    - Résultat U17 (D)
    - Résultat Juniors (D)
- Les deux catégories participent sur base de leur développement autorisé.
- Distance de l'épreuve:
    - U17 & Juniors confondus: au moins 60 km – maximum 70 km

L'organisateur organise une 1.13 (D) et une U17 (D) en tant que course d'attente.

- L'organisation d'une épreuve 1.13 ne peut coïncider avec l'organisation d'une épreuve 1.15B en Flandre (par contre, elle peut coïncider avec une 1.15A).
- Distances d'épreuve:
    - U17: au moins 50 km – maximum 70 km
    - Juniors: au moins 70 km – maximum 90 km

8. Anti-dopage

8.1. Sessions de santé juniors

Après l'annulation des sessions en 2020 et des sessions en ligne en 2021, Belgian Cycling organise en collaboration avec les provinces des sessions de santé pour juniors (avec **présence obligatoire** cf. aux règlement sportifs de la WBV Art. 214.3 et Art. 112.46 du règlement Belgian Cycling).

Les dates suivantes sont prévues:

DATE	PROVINCE	**ADRESSE**
Mercredi 20 mars	Hainaut	Café 'Le Kamara', Rue Grande 59, Bernissart
Vendredi 22 mars	Brabant-Flamand	Buurthuis, Dorp 5, 3221 Nieuwrode-Holsbeek
Mecredi 27 mars	Liège	L'ancienne caserne de Saive, Rue Cahorday 1, 4671 Saive
Mercredi 3 avril	Namur – Luxembourg – Brabant-Wallon	Centre adeps 'La Mosane' de jambes (1e étage, salle auditoire), Allée du stade 3, 5100 Jambes
Lundi 8 avril	Flandres-Occidentale	Aula OC De Schouw, Tweelindenstraat (zijstraat Stegelstraat), Lichtervelde
Mercredi 10 avril	Anvers	OC 't Centrum (sale Kleipikker), Dorpstraat 73, 2960 Brecht
Mercredi 17 avril	Limbourg	BMX Zolder, Terlaemenlaan 30, 3550 Heusden-Zolder
Jeudi 25 avril	Flandres-Orientale	Centrum De Steenoven, Kerkkouter 40, 9550 Herzele

Début des séances en Flandre: 19h30 – S'enregistrer à partir de 18h45. Inscription au préalable obligatoire via le portail du coureur auprès de Cycling Vlaanderen (les séances sont reprises dans le calendrier des épreuves – à trouver via le recherche (sur date ou via le nom 'gezondheidssessie')

Début des séances en Wallonie 18h30 – inscription sur place à partir de trois quarts d'heure avant le début de la séance.

Durée: max. 2,5 heures.

Le **programme** sera similaire à celui des années précédentes: introduction, présentation par un membre de la Commission médicale de Belgian Cycling, simulation d'un contrôle antidopage et interview d'un cycliste professionnel. L'environnement et la sécurité dans les courses resteront également des points d'attention.

214.3 Mesures Antidopage Juniors
214.3.1
Chaque coureur dans la catégorie d'âge des juniors (17-18 ans) doit obligatoirement participer à une session d'information concernant la politique antidopage, et cela dans les disciplines sportives de la route, piste, cyclo-cross, BMX et MTB.

214.3.2
En cas de non-participation à la session d'information Antidopage, le coureur ne pourra PAS participer aux Championnats Provinciaux, Championnats Régionaux, les Championnats de Belgique.

112.46
Les coureurs de toutes les disciplines qui sont absents lors des sessions de santé obligatoires pour juniors: interdiction de prendre le départ aux Championnats Régionaux et les Championnats de Belgique.

Ces sessions sont obligatoires pour les juniors de première année ou pour les coureurs qui entament leur carrière chez les juniors de deuxième année. Une seule participation à une session de santé suffit. Les cureurs ne sont PAS invités personnellement.

Les sessions d'information sont également ouvertes à d'**autres catégories** (présence sans engagement).

Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous adresser à:
Xavier Vandermeulen - Coordonnateur Commission Antidopage
Tél.: 02/349.19.14 - E-mail: xavier.vandermeulen@belgiancycling.be

8.2. Charte Antidopage

Rappel de procédure

La commission Antidopage de Belgian Cycling a, en étroite collaboration avec les fédérations, établi une charte antidopage. Pour les coureurs, cette charte est liée à la demande de licence. Pour étendre davantage le champ d'application de cette charte elle a également été accouplée à l'affiliation de clubs, de sorte qu'elle est étendue aux organisateurs d'épreuves belges et aux clubs et équipes.

Pour les clubs/équipes étrangers, les organisateurs d'interclubs des diverse catégories doivent joindre la charte à l'invitation des équipes. Les équipes envoient ensuite le document dûment signé à la confirmation de leur participation auprès de l'organisateur.

Lors de l'envoi du résumé des coureurs inscrits aux commissaires, l'organisateur fera mention des équipes étrangères qui ont ou qui n'ont pas renvoyé la charte antidopage soussignée.

Les clubs étrangers qui n'ont pas renvoyé à temps le document signé devront le soumettre au plus tard lors de l'inscription sur place avant l'épreuve.

Le document est disponible sur www.belgiancycling.be – commissaires et règlements - antidoping.

Procédure

1) L'organisateur envoie la charte antidopage à signer avec l'invitation aux clubs/équipes étrangers. (disponible en Néerlandais, Français et Anglais)
2) Les équipes/clubs étrangers envoient la charte signée à Belgian Cycling. (ado@belgiancycling.be)
3) Le président du jury contrôle lors des inscriptions les bulletins officiels d'engagements ainsi que les équipes/teams étrangers ayant signé ou non la charte antidopage. La charte doit être signée de nouveau chaque année par les clubs. Belgian Cycling (X. Vandermeulen) tiendra à jour une liste en ligne (www.belgiancycling.be). Au vu de cette liste d'ensemble, les organisateurs, clubs et commissaires peuvent contrôler si le club a ou n'a pas signé la charte dans l'année en cours. La liste d'ensemble comprendra l'information suivante : nom du club/de l'équipe, personne contact du club/de l'équipe, date et le cas échéant l'épreuve de la signature de la charte, date de l'amende pour la non signature de la charte, date paiement de l'amende.
4) Les clubs étrangers qui ne signent pas la charte antidopage écopent de la sanction suivante: refus de départ et amende de € 200,-.

9. Modifications des règlements Internationaux

9.1. Modifications des règlements généraux

Ci-dessous vous retrouverez un sommaire des plus importants changements de règlements qui ont été introduits par l'UCI et qui sont valables à partir du 01.01.24.

Règlementation UCI
Guide de clarification du règlement technique de l'UCI

Poignées de frein

Après l'introduction par Belgian Cycling, Cycling Vlaanderen et Wallonie-Bruxelles Cycling en 2020 d'une réglementation concernant l'installation des poignées de frein jusqu'à la catégorie U17 (voir ci-dessous), l'UCI a également décidé d'introduire une réglementation.

Position sur le vélo

2.2.025 B Depuis que l'UCI a interdit, en 2020, de rouler avec les avant-bras appuyés sur le guidon sans tenir les leviers de frein, nous avons remarqué que les coureurs montent les leviers de frein en oblique et vers l'intérieur de leur vélo. Ce type de montage et la position correspondante conduisent à une position instable et peu sûre sur le vélo.
Jusqu'à la catégorie U17 incluse, les leviers de frein doivent donc être montés droit vers l'avant et parallèlement au tube supérieur du guidon. A partir de la catégorie junior, le règlement de l'UCI s'applique, mais nous recommandons, pour des raisons de sécurité, de suivre également ces mesures.

UCI

Le plan médian du corps des poignées de frein doit être aligné avec le plan médian du guidon traditionnel (partie basse). Une inclinaison maximale de 10 degrés est autorisée entre les deux plans (voir illustrations ci-dessous).

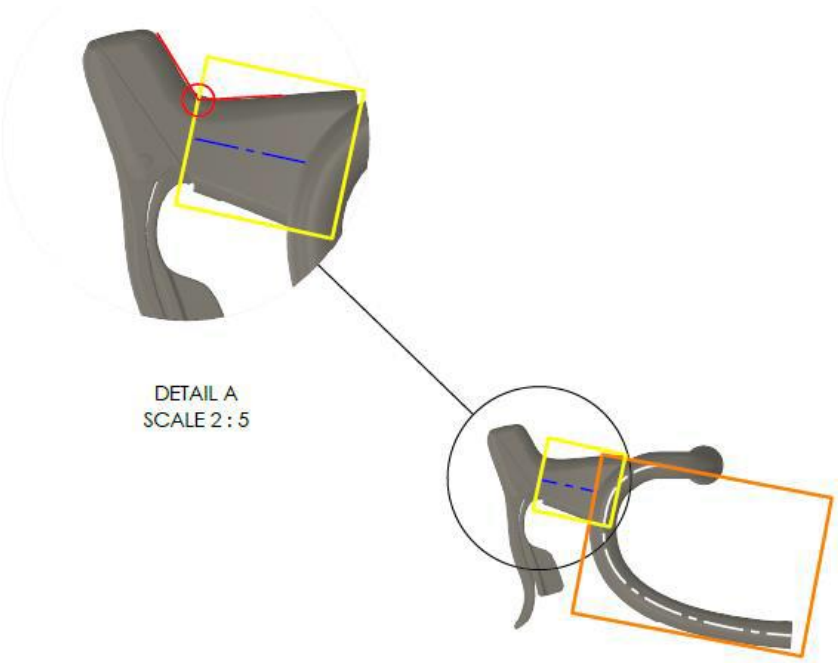

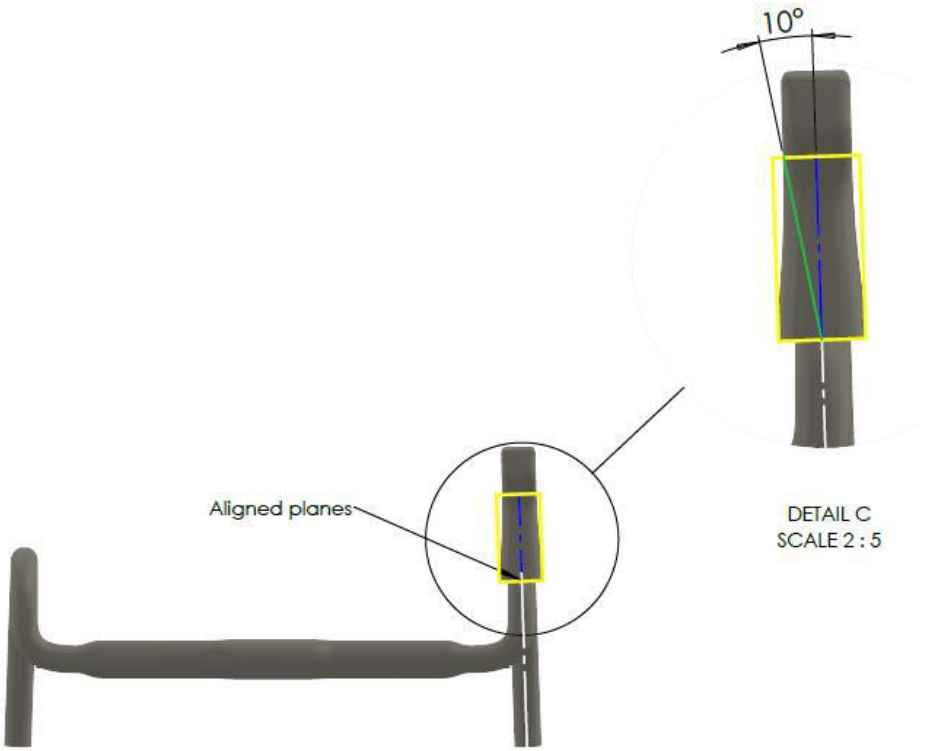
10°
Aligned planes
DETAIL C
SCALE 2 : 5

Traditional Handlebars
Drop Area plane

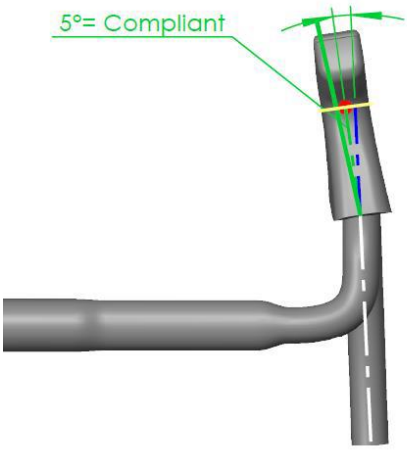
5°= Compliant

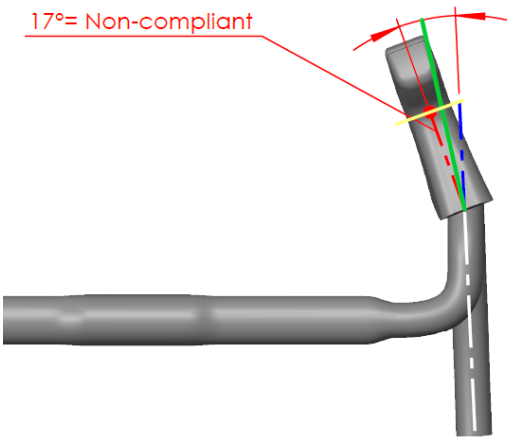
17°= Non-compliant

Plan du guidon traditionnel, ligne médiane
Plan du corps des poignées de frein, ligne médiane
Inclinaison maximale autorisée du corps des poignées de frein
Point de mesure
Surface du corps des poignées de frein
Guidon traditionnel, partie basse

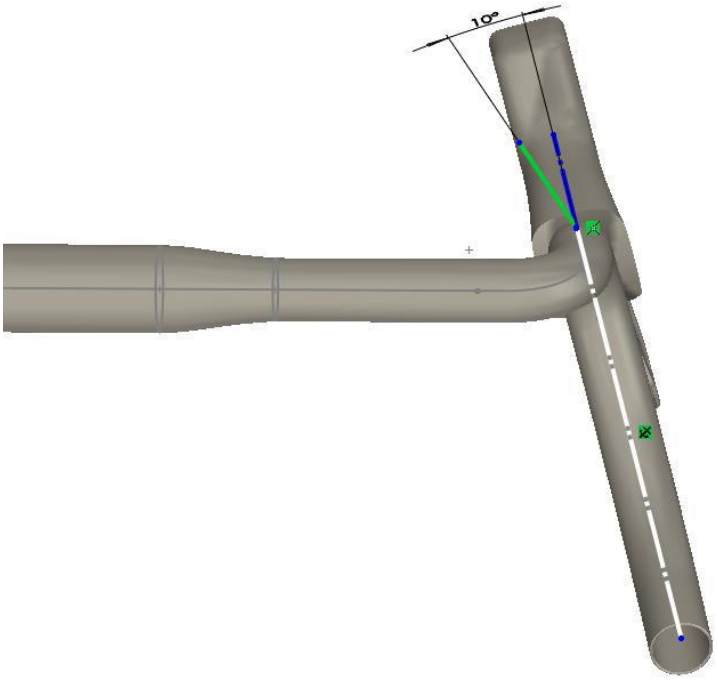

10. Changements des règlements Nationaux

Ci-dessous vous retrouverez un sommaire des plus importants changements des règlements qui ont été introduits par Belgian Cycling et qui sont valables à partir du 01.01.24.

10.1. TITRE 1 : ORGANISATION GENERALE DU SPORT CYCLISTE

101.16 Clubs pui participent à des épreuves sur route à l'étranger

Les clubs qui désirent participer à des épreuves sur route à l'étranger doivent introduire une demande écrite auprès de la Commission Technico-Sportive de Belgian Cycling au plus tard 6 semaines avant la date de l'épreuve. La CTS est seule habilitée à donner l'autorisation à un club pour participer à des épreuves à l'étranger et fixe également les conditions générales d'autorisation et les sanctions éventuelles en cas de non-respect de ces conditions. Les clubs doivent faire parvenir leurs résultats à la CTS dans les 14 jours après l'épreuve.

Pour les licenciés de Cycling Vlaanderen et Wallonie-Bruxelles Cycling: le registre en ligne est mis à jour automatiquement. Les clubs qui ne suivent pas cette règle, ne recevront plus d'autorisation de participation à des épreuves à l'étranger durant les 12 mois qui suivent.

Un club U17 ou Juniors qui n'avait pas posé sa candidature pour la Coupe de Belgique, ne pourra pas participer à des épreuves à l'étranger les week-ends lors desquels sont programmées des compétitions comptant pour la Coupe de Belgique.

Un club Juniors qui n'a pas confirmé ou n'a pas pu confirmer - en vertu de la réglementation - sa participation à la Coupe de Belgique Juniors, ne pourra participer à des épreuves à l'étranger les week-ends pendant lesquels se déroulent des compétitions comptant pour la Coupe de Belgique

Un club U17 ou juniors ne sera pas autorisé à participer à des courses à l'étranger les week-ends où se déroule le championnat de Belgique sur route de la catégorie concernée ou lorsque la participation à la course à l'étranger compromet la participation du coureur au championnat de Belgique pour quelque raison que ce soit.

10.2. TITRE 2: EPREUVES SUR ROUTE

§3 Déroulement de l'épreuve

Développement

2.2.023 B Pour les Juniors (H & F), le développement maximum autorisé est de 8,02 mètres et 7,41 mètres pour les U17 (H & F) lors des épreuves du calendrier national et régional et pendant les championnats nationaux (ce qui, UNIQUEMENT à titre indicatif, équivaut à 52x14/50x14 avec des pneus 700x30c). Cette limitation est seulement d'application lors des épreuves route, NON applicable pour les épreuves cyclo-cross, épreuves sur piste (pignon fixe) et les épreuves VTT.

Communication en course

2.2.024 B L'emploi de moyens communication par radio ou autre communication à distance ne sont plus permis que dans les épreuves suivantes:

1. CLM individuel
2. CLM par équipes

Dans les catégories suivantes :

- U17 (H & F)
- Juniors (H & F) ;
- U23 ;
- Elites (H & F).

Interdiction dans toutes les autres épreuves sauf World Tour (H & F), ProSeries, Classe 1 (H & F).

U17 (H)

2.3.027 B Les U17 garçons peuvent être ravitaillés dans les épreuves sur route. Ceci doit se faire debout et du côté de la route excepté dans les ~~35~~ 30 premiers km et les 15 derniers km en accord préalable entre l'organisateur et le président du Jury dans une zone de ravitaillement qui doit être suffisamment longue et large. Le ravitaillement à partir d'une voiture et dans la zone d'arrivée est interdit.

2.3.039 B Lors des épreuves du calendrier national, le collège des commissaires – sauf mention contraire préalable et en concertation avec la police et l'organisation – éliminera de l'épreuve des coureurs au plus tard au moment où ils se situent à 3 minutes derrière le dernier coureur du peloton principal. Ces coureurs ne sont plus repris dans le classement des épreuves d'un jour.

Lors des épreuves par étapes du calendrier national, le principe susmentionné s'applique également en respectant les dispositions supplémentaires suivantes relatives au droit de départ à la prochaine étape et à la rédaction des classements:

- Minimum 2/3 de la distance de l'étape doivent avoir été parcourus;
- 10 sec par km non parcouru à imputer en plus du retard accusé au moment où le dernier coureur est éliminé de la course ;
- Le retard total du coureur ne peut dépasser le délai décrit dans le guide technique de l'épreuve

102.14 **Véhicules dans les épreuves sur route**

1. Quels conducteurs doivent avoir un licence ?

Dans toutes les épreuves du calendrier international et lors des Championnats de Belgique, tous les conducteurs doivent disposer d'une licence (à l'exception de la première voiture ouvreuse, du véhicule balai, de l'autobus, du véhicule de fermeture et des véhicules de police et des services de secours).

Dans toutes les épreuves du calendrier national, cette obligation est limitée :

- aux directeurs sportifs et aux chefs d'équipe (d'équipes UCI et d'équipes de club)
- aux conducteurs de véhicules neutres (voitures et motos)
- aux pilotes motos
- aux signaleurs mobiles

Peu importe le type d'épreuve (internationale ou nationale), les signaleurs mobiles doivent être munis d'une licence délivrée par Cycling Vlaanderen ou la Wallonie-Bruxelles Cycling.

La licence, délivrée au nom du conducteur, doit être présentée sur simple demande aux commissaires.

2. Exigences pour l'obtention d'une licence pour conduire un véhicule dans les épreuves sur route

...

11. Accords interfédéraux

11.1. Développements

Depuis le 01/01/2023, le développement maximum pour les juniors lors des épreuves UCI est libre.

Belgian Cycling, Cycling Vlaanderen et Wallonie-Bruxelles Cycling adhèrent à la vision selon laquelle il faut permettre aux jeunes coureurs d'évoluer de façon équilibrée. Le cyclisme est - et doit rester - accessible pour tout le monde. Une de nos inquiétudes consiste à minimiser l'abandon des jeunes coureurs. C'est également la raison pour laquelle nous avons décidé de maintenir en 2023 la limitation pour les épreuves régionales et nationales.

Après une analyse approfondie, il a été décidé d'appliquer la même réglementation en 2024. En d'autres termes:

- Application du règlement de l'UCI à toutes les épreuves de l'UCI.
- Les développements actuels sont maintenus dans toutes les épreuves régionales et nationales.

À partir du 01/01/2024, la distance d'une rotation sera régularisée selon la largeur standard de la roue de 30 mm. Les distances maximales ci-dessous par rotation seront appliquées.

<u>Légende:</u>
Bleu = distances 2023
Vert = distances à partir du 01/01/2024

Jun	U17	U15/14	U13/12	U11/10/9
52	48	48	48	46
14	14	16	18	18
7,93	**7,32**	**6,40**	**5,69**	**5,45**
8,02	7,41	6,48	5,76	5,52

11.2. Freins à disque

Conseil: afin d'obtenir une aide optimale lors d'une panne par la voiture neutre/le coach, nous conseillons aux clubs et aux coureurs d'opter pour les freins à disque habituels lors de l'achat d'un nouveau vélo:

- Devant: 160 mm
- Derrière: 140 mm

Il est également conseillé d'utiliser un axe traversant à serrage rapide.

12. Médecins de course

12.1. BLS + Couverture RP Responsabilité professionnelle docteurs

Pour les épreuves où, selon le tableau aide médicale course cycliste, un médecin de course doit être présent, il doit avoir au moins suivi une formation BLS (Basic Life Support).

Cliquez ici pour la liste d'aperçu à ce jour (30.01.2024). Les médecins peuvent être contactés via Belgian Cycling.

La licence d'organisation comprend, depuis 2020, la couverture RP Responsabilité professionnelle d'après le texte ci-dessous et couvre les médecins de course pendant les épreuves.

1.1 Responsabilité professionnelle "personnel paramédical et médical" (par sinistre)

Dommages corporels	***2.500.000 € par victime et 5.000.000 € par sinistre.***
Dommages matériels et immatériels	***620.000 €***
Y compris dommages purement immatériels	***250.000 €***

1.2. Responsabilité professionnelle du personnel paramédical et médical

1.2.1. Le risque assuré

Nous vous assurons, dans les limites stipulées dans les conditions générales et particulières, lorsque votre responsabilité est mise en péril en raison de dommages causés à des tiers:

- *faisant suite aux examens et traitements médico-techniques, exercés par le personnel infirmier et paramédical, dans le cadre de votre institution;*
- *faisant suite à l'utilisation d'instruments, appareils et substances faisant partie intégrante des activités professionnelles.*

1.2.2. Exclusions

Nous n'assurons pas:

1. *la responsabilité personnelle du personnel médical et paramédical s'ils n'ont pas la qualité de personne désignée;*
2. *les dommages suite à l'exercice d'activités médicales et paramédicales légalement, déontologiquement et disciplinairement interdites;*
3. *les dommages faisant suite à la préparation, la distribution, la vente, la prescription ou l'administration de produits pharmaceutiques non agréés par les autorités compétentes ou en contradiction avec les recommandations des Conseils de l'Ordre;*
4. *les dommages suite à l'exécution de techniques ou traitements considérés en général comme dépassés dans la discipline médicale exercée et pour lesquels – au moment de l'acte et étant donné l'état actuel de la science – il existe des alternatives généralement acceptées ou suite à l'exécution consciente de techniques ou traitements totalement superflus;*
5. *les dommages découlant d'un refus d'aider une personne en danger.*

13. Services ambulanciers agréés pour les courses cyclistes

L'AR du 28/6/2019 stipule que les ambulances utilisées pour l'aide médicale lors des courses cyclistes doivent satisfaire aux normes en vigueur pour l'équipement d'une ambulance prévue dans le cadre de l'aide médicale urgente, telle que déterminées par le SPF Santé Publique, Securité de la chaîne alimentaire et Environnement.

Tous les secouristes doivent disposer au moins d'un certificat et des compétences de premiers secours. Le ministre de la Santé publique peut imposer des conditions de formation ou compétences supplémentaires pour différents types de secouristes, éventuellement adaptées aux circonstances de différents types de courses.

Via le lien ci-dessous, les organisateurs trouveront la liste mise à jour des services ambulanciers autorisés leur permettant de vérifier l'agrément de l'aide médicale:

http://sante.wallonie.be/?q=node/637 (Wallonie)

Ziekenvervoer - Zorg en Gezondheid (zorg-en-gezondheid.be) (vous trouverez la liste au point 'Vergunde diensten voor niet-dringend liggend ziekenvervoer' - Lijst vergunde ziekenhuisdiensten) (Flandre)

Attention :
- Il s'agit de listes générales reprenant également des services non événementiels.
- En vertu du décret du 18/5/2018 relatif au transport non urgent de patients couchés, les services ambulanciers peuvent effectuer leurs travaux dans les différentes régions.
- Les ambulanciers étrangers doivent être titulaires d'un visa obtenu par les autorités fédérales et une ambulance munie d'une plaque d'immatriculation étrangère doit être équipée conformément au 112 belge.

14. Mesures concernant la sécurité dans les courses sur route.

14.1. AR 28 juin '19

, explications complémentaires, demandes d'assistance municipale et médicale et description des tâches directeur de course/coordonnateur de sécurité : cliquez ici

14.2. Fiche d'information pour les Signaleurs

Afin d'assurer la sécurité du passage d'une caravane publicitaire et les participants à une course cycliste, les spectateurs et les autres usagers de la route, on fait appel à des signaleurs.

Qu'attend-on d'un signaleur et quel sont ses tâches et ?

Vous trouvez toutes les info utiles dans cette fiche, regroupées sur 1 page (recto-verso).

14.3. Rappel Délégué Technique

Belgian Cycling a désigné, comme les dernières années, des Délégués Techniques pour les épreuves sur route.

L'objectif des Délégués Techniques est d'assister les organisateurs et de donner des conseils en particulier pour ce qui concerne le parcours et la sécurité. L'aspect sportif et la gestion de la course resteront la compétence des commissaires désignés sur vos épreuves.

Le DT vous contactera en temps utile pour fixer les rendez-vous pour procéder à la reconnaissance du parcours. Nous rappelons que les organisateurs devront prendre en charge le transport lors de la reconnaissance.

Aucun délégué technique n'est désigné pour les épreuves dépassant les limitations nationales relatives au nombre maximal d'équipes (voir 3.2). À ce sujet, nous faisons référence à l'article UCI 2.2.015 qui stipule que l'event safety manager de l'organisation juge les risques de l'événement et surveille la sécurité.

N'hésitez pas à nous contacter si vous auriez des questions :

Contact : Xavier.vandermeulen@belgiancycling.be - Tel. : 02/349.19.14

14.4. Description de fonction directeur de course – coordinateur de sécurité – Safety regulator – Race Regulator

En général, le directeur de course est connu comme la personne donnant le signal de départ à l'aide du drapeau, mais en réalité, ses responsabilités vont beaucoup plus loin. Un rôle crucial lui est réservé lors d'une course cycliste car il est responsable de l'organisation générale de l'épreuve. À cet effet, il peut se faire assister par un coordinateur de sécurité, e.a. en charge de la sécurisation du trajet de la course. En fonction du type d'épreuve, le directeur de course assume la tâche de coordinateur de sécurité lui-même (parcours ouvert et fermé), soit cette fonction doit être exécutée par une autre personne (épreuves en ligne).

Outre les dispositions de l'Arrêté Royal, ces personnes sont tenues de respecter le règlement de l'UCI et doivent dès lors être titulaires d'une licence.

Pour satisfaire aux divers types d'épreuves et aux différentes combinaisons de fonctions (**aperçu)**:

- **Directeur de course/Coordinateur de sécurité:** Cette licence est valable pour tous les directeurs de course et/ou coordinateurs de sécurité exerçant cette fonction lors des épreuves nationales et internationales jusqu'au niveau UCI ME/WE .1 inclus (PAS UCI WorldTour/ProSeries). Aucune licence n'est requise pour les épreuves régionales.

- **Directeur de course/Coordinateur de sécurité WorldTour/ProSeries:** Cette licence est réservée aux personnes assumant la fonction de coordinateur de sécurité lors des épreuves du niveau UCI WorldTour/ProSeries et figurant sur la liste des "Event UCI Safety Managers" certifiés, publiée sur le site web de l'UCI.

- **Directeur de course WorldTour/ProSeries:** Doivent être en possession de cette licence: les personnes assumant uniquement la fonction de directeur de course lors des épreuves du niveau UCI WorldTour/ProSeries.

Les personnes exerçant plusieurs fois par an la fonction de directeur de course et/ou coordinateur de sécurité, dont au moins une fois lors d'une épreuve UCI WorldTour/ProSeries, optent pour la licence 'supérieure', respectivement '**Directeur de course/Coordinateur de sécurité WorldTour/Proseries'** ou '**Directeur de course Worldtour/Proseries'.**

Une formation théorique suivie d'un test écrit est obligatoire pour l'obtention d'une licence de directeur de course/coordinateur de sécurité ou directeur de course WorldTour/ProSeries.

Le principe susmentionné s'applique selon le système transitoire ci-dessous:

- 2024: Licence obligatoire pour toutes les épreuves nationales et internationales Formation et test obligatoires pour les épreuves WorldTour et ProSeries
- 2025: Formation et test obligatoires pour toutes les épreuves nationales et internationales La licence est à soumettre, sur demande, au collège des commissaires.

Outre l'introduction d'une licence, la cellule de sécurité de Belgian Cycling a rédigé un tableau qui précise une répartition claire des rôles et des tâches entre le directeur de course et le coordinateur de sécurité.

Directeur de course	Coordinateur de sécurité Safetymanager (Règl. UCI)	Safety Regulator	Race Regulator Régulateur (Règl. UCI)
Majeur			
Membre de l'organisation			Membre de l'organisation
Aucune compétence sportive			
Engagement			
▪ Obligatoire lors de toutes les épreuves. ▪ Outre un directeur de course, l'engagement d'un coordinateur de sécurité est obligatoire pour les épreuves en ligne. ▪ Lors de toutes les autres épreuves, la fonction de directeur de course et de coordinateur de sécurité peut être assumée par la même personne, à condition qu'il exécute les tâches relevant des deux fonctions.		▪ Le coordinateur de sécurité peut décider de l'engagement éventuel du/des Safety regulator(s). ▪ Le(s) Safety regulator(s) peut/peuvent être engagé(s) uniquement lors des épreuves en ligne.	Obligatoire lors des épreuves suivantes: ▪ UCI WorldTour (2) ▪ UCI Womens World Tour + UCI Pro Series (1) ▪ Belgian Cycling : épreuves diffusées en direct à la télé (1)
Emplacement lors de l'épreuve			
▪ En tant que passager du véhicule précédant les coureurs de l'épreuve	▪ En tant que passager du véhicule entre 1 heure et 30' précédant l'épreuve (World Tour et Pro Series). ▪ Lors des autres épreuves en tant que passager du véhicule précédant l'épreuve).	▪ En tant que passager sur la moto (soit en tête de course/soit en à l'arrière de la course, bras droit du coordinateur de sécurité)	▪ En tant que passager sur la moto (bras droit du coordinateur de sécurité) Si 1 : devant l'épreuve Si 2 : 1° devant et 2° derrière
▪ Peut franchir la ligne d'arrivée si sur place dans les délais.		▪ Doit utiliser les Way Outs/Way Ins afin de prendre place en tête de course et peut dépasser le peloton en cas de nécessité absolue. ▪ Ne franchit pas la ligne d'arrivée.	▪ Doit utiliser les Way Outs/Way Ins afin de prendre place en tête de course et peut dépasser le peloton en cas de nécessité absolue. ▪ Ne franchit pas la ligne d'arrivée.

Directeur de course	Coordinateur de sécurité Safetymanager (Règl. UCI)	Safety Regulator	Race Regulator Régulateur (Règl. UCI)
Compétences			
▪ Très bonne connaissance du parcours		▪ Très bonne connaissance du parcours	▪ Très bonne connaissance du parcours. ▪ Connaissance terminologie cycliste anglais/français. ▪ Expérience nécessaire lors des épreuves.
Licence			
▪ Le directeur de course doit être porteur d'une licence directeur de course.	▪ Le coordinateur de sécurité doit être porteur d'une licence directeur de course.	▪ Le motard doit être porteur d'une licence pilote moto ▪ Le safety Regulator doit être porteur d'une licence safety regulator.	▪ Le motard doit être porteur d'une licence pilote moto ▪ Le Race Regulator doit être porteur d'une licence race regulator.
Equipements			
▪ Carte routière de la région de l'épreuve ▪ GSM ▪ Radio Tour ▪ Radio de sécurité		▪ Gilet ▪ Sifflet ▪ Brassard ▪ C3 ▪ Ruban de signalisation ▪ Drapeau jaune en forme de triangle isocèle ▪ Radio Tour ▪ Radio de sécurité	

Directeur de course	Coordinateur de sécurité Safetymanager (Règl. UCI)	Safety Regulator	Race Regulator Régulateur (Règl. UCI)
Tâches en guise de préparation de l'épreuve			
▪ Se charge de l'organisation générale ▪ Assiste aux différentes réunions préparatoires (e.a. services policiers, communes….)	▪ Exploration du parcours ▪ Exploration Way Out/Way In ▪ Sécurisation maximale ▪ Analyse des risques ▪ Assister aux réunions ▪ Point de contact services de secours et de sécurité et autorités administratives ▪ Responsable de la désignation et du briefing des signaleurs	▪ Exploration du parcours ▪ Exploration Way Out/Way In	▪ Exploration du parcours
Tâches avant le début de l'épreuve			
▪ Organisation du briefing de sécurité ▪ Organisation du briefing signaleurs ▪ Assister aux briefings avant le départ		▪ Assister au briefing de sécurité ▪ Mise en place de la caravane de course	▪ Assister aux briefings avant l'épreuve ▪ Expliquer les directives nécessaires (briefing Presse et télé) ▪ Mise en place de la caravane de course ▪ Surveillance procédure de départ

BELGIAN CYCLING
- EST. 1882 -

Directeur de course	Coordinateur de sécurité Safetymanager (Règl. UCI)	Safety Regulator	Race Regulator Régulateur (Règl. UCI)
Tâches pendant l'épreuve			

▪ Se charge de l'organisation générale le jour de l'épreuve également
▪ Effectue des contrôles sur les autorisations et les laissez-passer (au départ et lors de l'épreuve)
▪ Assume la responsabilité du bon déroulement de l'épreuve
▪ Surveille que l'itinéraire autorisé soit suivie
▪ Veille à ce que la caravane de course et la caravane publicitaire respectent les conditions imposées
	▪ En permanence en contact avec le directeur de course
	▪ Sécurisation maximale du trajet de l'épreuve
	▪ Point de contact services de secours et de sécurité et autorités
	▪ Dispose de la liste nominative des signaleurs et doit la conserver jusqu'à six mois après l'épreuve.
		▪ Diriger les signaleurs mobiles
		▪ Veiller aux lacunes des dispositifs de sécurité et les combler
		▪ Engager le 2e véhicule d'ouverture (et l'enlever par la suite)
		▪ Surveiller l'annonce correcte des points à risque
		▪ Dispositifs nécessaires & assistance éventuelle aux passages à niveau
		▪ Déviations le long du parcours et à l'arrivée (en concertation avec le race regulator)
		▪ Sécurisation de chutes
		▪ En permanence en contact avec le directeur de course/coordinateur de sécurité
			▪ En tête de course:
			  ▪ Principalement positionnement Moto télé et Photo
			  ▪ Circulation de véhicules VIP
			▪ Derrière la course:
			  ▪ Surveiller un SAS permettant aux équipes/au médecin de travailler
			  ▪ Sécurisation chutes
			▪ Surveiller l'annonce correcte des points à risque
			▪ Prendre les dispositions nécessaires aux passages à niveau
			▪ Régler la circulation des véhicules près des zones de ravitaillement, sprints intermédiaires et prix de la montagne.
			▪ Déviations le long du parcours et à l'arrivée (en concertation avec le Safety regulator)
			▪ En permanence en contact avec le directeur de course

Tâches après l'épreuve			
▪ Débriefing avec le jury			▪ Débriefing avec le jury

Le régulateur est un représentant de la direction de course et fait partie de l'organisation.

Il a été constaté que plusieurs dénominations de cette fonction ont été utilisées et que cette tâche n'est pas exécutée en vertu des dispositions du règlement de l'UCI.

Afin d'éviter que le Régulateur n'exécute d'autres tâches que celles prévues dans la réglementation, cette fonction est scindée.

À partir de la saison cycliste 2023, seules les dénominations Race Regulator et Safety Regulator seront encore utilisées.

Race Regulator:

- Description de la fonction telle que stipulée au règlement de l'UCI
- L'UCI exige 2 régulateurs dans les courses de l'UCI WorldTour et 1 régulateur dans les courses de l'UCI Women's WorldTour et de l'UCI ProSeries.
- Belgian Cycling exige un Race Regulator dans toutes les courses avec transmission télé en direct. Dans les autres courses, aucun Race Regulator n'est autorisé.
- Seules les personnes figurant sur la liste ci-jointe peuvent être engagées en tant que Race Regulator
- La fonction de Race Regulator lors des épreuves cyclistes peut être seulement exercée dans les conditions suivantes:
  - Est membre de l'organisation et porteur d'une licence régulateur
  - Avoir réussi le cours de régulateur donné par la fédération
  - Est toujours passager sur une moto et se trouve dans la caravane de course (soit devant le peloton, soit derrière le peloton)
  - Le régulateur ne s'occupera pas de la direction sportive de l'épreuve
  - A l'expérience nécessaire dans le cyclisme (en tant que coureur, organisateur, motard,...)
  - A une bonne condition physique
  - Connaissance des règlements de Belgian Cycling et de l'UCI en vigueur
  - Connaissance de base de la terminologie cycliste en français/anglais
  - Agira fermement
  - Compétent linquistiquement – communication claire et précise utilisant un langage correct
  - Qualités de chef et un 'people manager'.
  - Possède une autorité naturelle et agira avec fermeté mais toujours avec du respect
  - Excellente connaissance du parcours et assistera aux reconnaissances au préalable
  - Assistera l'organisation dans la permanence (formalités administratives...)
  - Assistera aux différentes réunions organisées la veille ou le jour de la course (réunion directeurs sportifs, réunion signaleurs mobiles, réunion motos presse, réunion chauffeurs,...)
  - Assistera au placement des véhicules au départ et aidera également au bon déroulement du départ (en particulier le démarrage de la caravane devant la course)
  - Travaillera en étroite collaboration avec la direction de course et le coordinateur de sécurité

- Anticipera des passages dangereux, les passages à niveau, pont mobiles,...
- S'arrêtera toujours à la hauteur d'une chute ou accident, quand la situation de la course le permet et sera en charge de la fluidité des véhicules pour que le service médical puisse se rendre rapidement et en bonne sécurité sur place, ainsi pour la protection des autres acteurs
- Quittera la course à temps pour se positionner aux dérivations des véhicules (à l'arrivée, des déviations sur le parcours,...) en collaboration ou non avec le Safety regulator et/ou la police
- Il travaille comme soutien pour toutes les parties concernées

Safety Regulator:

- Le Safety Regulator est en quelque sorte la prolongation mobile du coordinateur de sécurité.
- Le Safety Regulator peut être engagé exclusivement lors des épreuves en ligne.
- L'engagement de ce(s) Safety Regulator(s) relève de la compétence exclusive du coordinateur de sécurité, pouvant décider d'engager ou pas un ou plusieurs Safety Regulator(s), et cela compte tenu du nombre de:
  - Points à sécuriser le long du parcours
  - Déviations
  - Signaleurs mobiles
  - Way-out/way-ins
  - Passages à niveau
  - ...
- Les personnes figurant sur la liste ci-jointe peuvent exercer aussi bien la fonction de Race Regulator que celle de Safety Regulator, néanmoins pas en même temps.

15. Environnement

Epreuves UCI

Les organisateurs doivent prévoir plusieurs zones de déchets de longueur convenable situées tout au long du parcours de l'épreuve ou de l'étape, tous les 30 à 40 kilomètres. Une dernière zone de déchets sera organisée dans les derniers kilomètres et avant le final d'une épreuve ou étape. Les zones de déchets permettent aux coureurs de se débarrasser de leurs déchets dans des conditions conformes au respect de l'environnement.

L'organisateur s'assurera de la récupération des déchets et du nettoyage des différentes zones après le passage de la course.

Epreuves nationales/(inter)nationale

L'AR prévoit que le coureur doit déposer ses déchets dans la zone de déchets et que l'organisateur est responsable de la collecte des déchets.

Art. 11 AR 28/06/19 :
La zone de collecte est une zone géographique se situant le long du parcours, dans laquelle des mesures spécifiques peuvent être d'application.

Les coureurs participants ne peuvent jeter des déchets que dans cette zone. L'organisateur est responsable pour le ramassage de ces déchets dans cette zone.

16. Matériel - Equipement

16.1. Vélos pour le contre la montre

Se procurer un nouveau vélo ou un vélo d'occasion pour le contre la montre ou en pleine préparation pour un contre la montre? Contrôlez tout d'abord le réglage de votre vélo avec la brochure explicative sur notre site internet www.belgiancycling.be – disciplines – route – tests contre la montre – rappel réglementation contre la montre et évitez des mauvaises surprises lors de contrôle avant l'épreuve !

les règles suivants seront d'application:

- Dans chaque discipline sur route, **les U12, U15 et U17** (garçons et filles) utiliseront un vélo réglementaire (SANS guidon à corne de vache ou d'un support de guidon). Dans chaque discipline sur route, sans exception, ils devront utiliser des roues normales à 16 rayons, munies de jantes avec une hauteur de max. 40mm.
- Chez les **Juniors** et **catégories supérieures**: seul le règlement UCI est d'application

D'application depuis 2023

3 catégories de coureurs possibles :

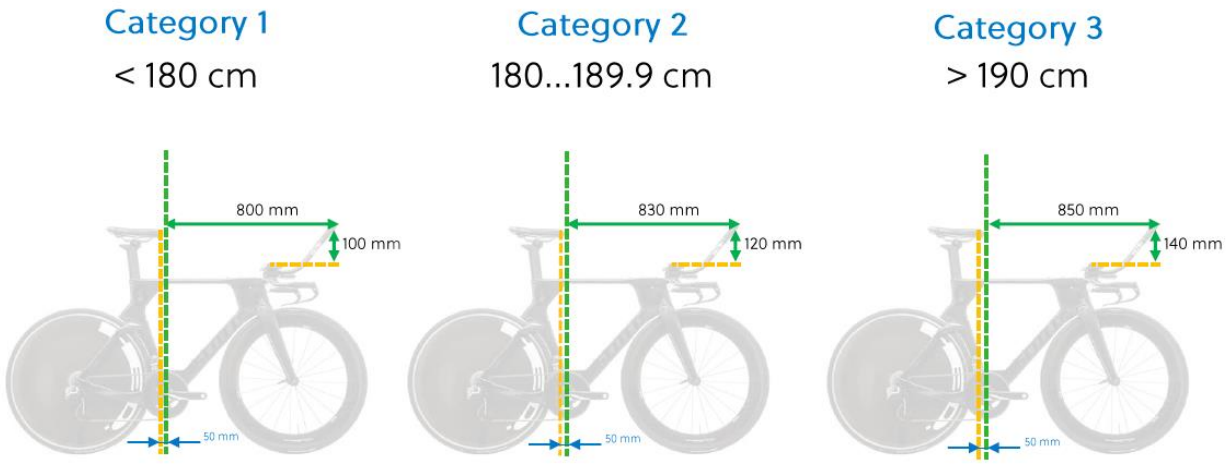

Dans cette présentation, vous pouvez consulter de manière concise toutes les spécifications techniques auxquelles votre vélo doit répondre pour participer à un contre-la-montre

Demande catégorie de hauteur coureurs

Les coureurs souhaitant bénéficier d'une exemption de la catégorie de hauteur des coureurs, conformément à l'art. 1.3.023 du règlement de l'UCI, doivent soumettre à l'UCI un formulaire de demande d'attestation de hauteur.

1) Faites remplir ce formulaire par votre médecin généraliste (voir image ci-dessous)

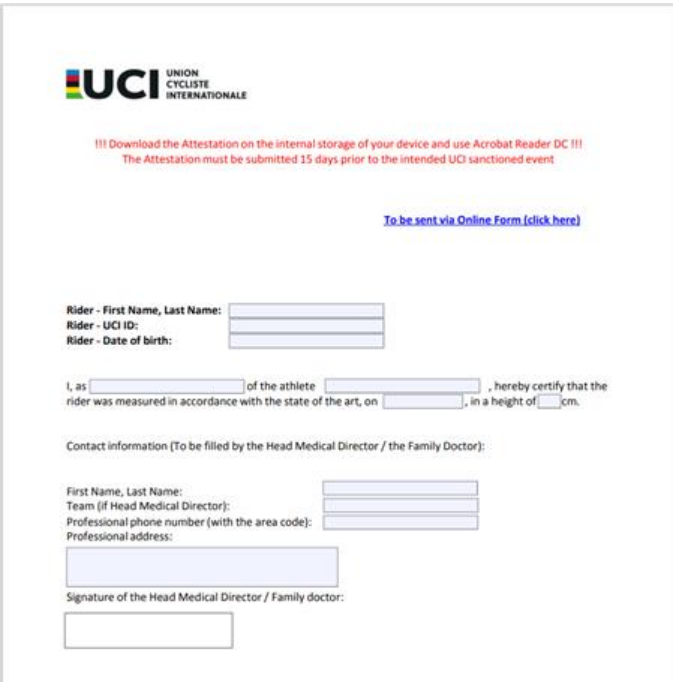

UCI UNION CYCLISTE INTERNATIONALE

!!! Download the Attestation on the internal storage of your device and use Acrobat Reader DC !!!
The Attestation must be submitted 15 days prior to the intended UCI sanctioned event

To be sent via Online Form (click here)

Rider - First Name, Last Name:
Rider - UCI ID:
Rider - Date of birth:

I, as _____ of the athlete _____, hereby certify that the rider was measured in accordance with the state of the art, on _____, in a height of ____ cm.

Contact information (To be filled by the Head Medical Director / the Family Doctor):

First Name, Last Name:
Team (if Head Medical Director):
Professional phone number (with the area code):
Professional address:

Signature of the Head Medical Director / Family doctor:

2) Téléchargez le formulaire du point 1 dans le module UCI en ligne pour la soumission de l'attestation de hauteur que vous trouverez sur cette page du site de l'UCI sous le point 'Liste UCI des coureus de catégorie 2 …. (voir image ci-dessous)

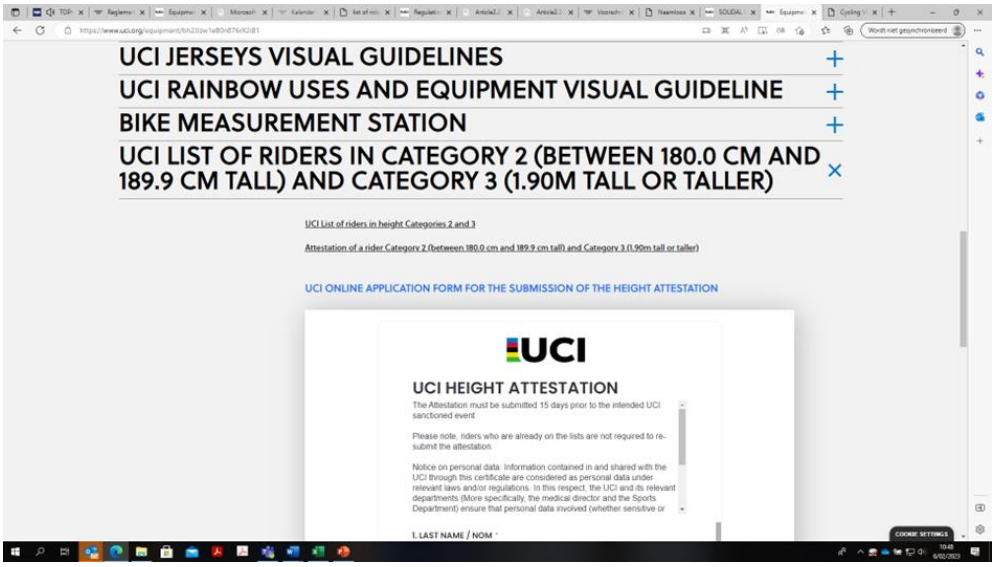

3) Ensuite, vérifiez si votre nom apparaît sur la liste :

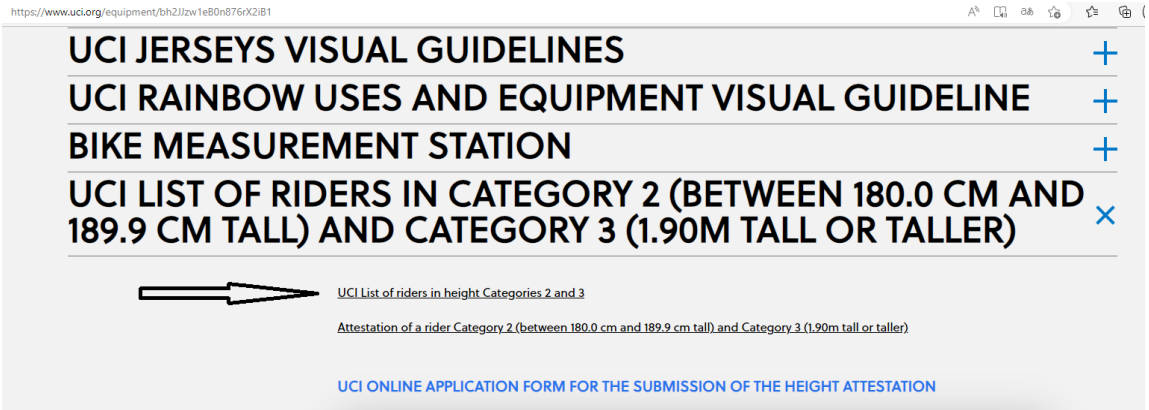

4) Etiquette à fixer sur le cadre :

- Télécharger ici les labels à imprimer (2 * 2 cm)
- Placement label sur le cadre

MTB

1. Calendrier inter(national)

1.1. Tableau championnats Nationaux MTB

MTB	Cross-country Olympic	***Beringen 20-21 juillet 2024***
	Short Track	***Beringen 19 juillet 2024***
	Trial	***TBC***
	XC Eliminator	***TBC***
	Marathon	***La Roche TBC***
	Enduro	***TBC***
	Strandrace	***TBC***

1.2. Autres épreuves calendrier VTT (Inter)national

Race	Date	Categorie	Discipline	UCI cat.
Roc d'Ardenne Houffalize	28/04/2024	HE – DE	XCM	C1
XLC 3 Nations Cup – Eupen	05/05/2024	HE - DE - HJ – DJ	XCO	C2
XLC 3 Nations Cup – Genk	19/05/2024	HE - DE - HJ – DJ	XCO	C2
City MTB World Cup - Leuven	02/06/2024	HE - DE	XCE	WC
Vayamundo MTB Cup Houffalize	29/06/2024	HE - DE – HJ - DJ	XCO	C1
City MTB World Cup – Oudenaarde	13/08/2023	HE - DE	XCE	WC

2. 3 Nations Cup

Le règlement du 3 nations Cup peut être consulté sur www.belgiancycling.be-disciplines-MTB

Race	Country	Date	UCI cat.
Oldenzaal	NED	30-31/03/2024	C2
Sittard	NED	06-07/04/2024	C1
Eupen	BEL	04-05/05/2024	C2
Genk	BEL	19/05/2024	C2
VAM-Berg	NED	01-02/06/2024	C1/C2
Saalhausen	GER	15-16/06/2024	C2
Houffalize	BEL	29-30/06/2024	C1
Winterberg	GER	07-08/09/2024	C2

3. Changements des règlements

3.1. Disciplines

Dans les courses XCM, des résultats séparés seront établis à chaque fois pour les catégories Masters afin qu'elles ne puissent en aucun cas gagner des points UCI.

Pour la coupe du monde XCO, un critère supplémentaire sera pris en compte dans l'ordre de départ. Le point 3 est complémentaire.

1. Coureurs classés parmi les 24 premiers du résultat XCC de la même manche de la Coupe du Monde UCI

2. Les places 25ème à 32ème seront attribuées selon le dernier classement individuel UCI XCO publié.

   Les places 33 à 40 dans l'ordre de départ seront attribuées à des coureurs appartenant aux rangs des classements ci-dessous, excepté si, conformément aux points 1 et 2 ci-dessus, ils figurent entre les places 1 à 32:
   - top 10 du classement individuel cyclo-cross UCI
   - top 20 du classement mondial route UCI

   Les places 33 à 40 seront attribuées aux coureurs selon leurs rangs dans les classements ci-dessus, sans tenir compte des disciplines concernées par ces classements. Si deux ou trois coureurs ont le même rang, ils obtiendront leurs places respectives après tirage au sort.

3. selon le dernier classement individuel XCO UCI publié

4. coureurs non classés : par tirage au sort.

3.2. Championnat de Belgique

Les Championnats de Belgique XCO et XCC sont liés en raison de l'importance des points UCI à gagner avec une course XCC. Un programme modifié permet de combiner les deux en un seul week-end.

BMX

1. Calendrier

1.1. Tableau championnats Nationaux BMX

BMX	Alle/Tts cat.	***Zolder 06-07/07/2024***

1.2. Tableau championnats régionaux

BMX	Alle/Tts cat.	***Oostende 06/10/2024***

1.3. Autres épreuves BMX calendrier (inter)national

Race	Plaats	Date
UEC European Cup	Zolder	30/03/2024
UEC European Cup	Zolder	31/03/2024
UEC European Cup	Zolder	01/04/2024
Coupe 3 Nations	Peer	31/08/2024
Coupe 3 Nations	Peer	01/09/2024
UEC European Cup	Ravels	07/09/2024
UEC European Cup	Ravels	08/09/2024

2. 3 NATIONS CUP

DATE	LIEU	TYPE
29 - 30/06/24	Ahnatal, GER	3 Nations Cup – Round 1
31/08 - 01/09/2024	Peer, BEL	3 Nations Cup – Round 2
21 - 22/09/2024	Uithoorn, NED	3 Nations Cup – Round 3

3. Changements de règlement national

3.1. Participation CBK BMX – tous les coureurs à partir de 12 ans

- Le CB sera disputé sur 2 jours, le programme correct stipulant la répartition des catégories par jour suivra plus tard.
- Lors du CB, la catégorie 17+ sera scindée en 17-24 et 25+
- Les coureurs ne satisfaisant pas aux conditions de participation pour le CB ayant participé à un nombre insuffisant de Topcompétitions, peuvent demander une exception auprès de la commission BMX nationale (michel.vermeiren@belgiancycling.be)

3.2. Toyo Tires topcompétition

- Un nouveau système pour les pré-inscriptions en ligne est instauré pour les Topcompétitions et le CB. Cela se fera en 2024 via le portail de JS Timing qui est également utilisé pour la Coupe des 3 Nations et les épreuves de l'UEC. Une notice explicative détaillée relative à l'utilisation du portail KS Timing sera reprise sur le site web de Belgian Cycling. Outre les pré-inscriptions en ligne, les résultats pourront être suivis par voie digitale et en direct. Afin de pouvoir financer cet investissement, le droit d'inscription sera augmenté d'un euro. Les inscriptions journalières restent toujours possible, mais un surplus de 1 euro sera demandé.
- Afin de fournir une expérience optimale à tous les spectateurs lors de l'épreuve, il est demandé de n'installer aucune tente, ni de grands parapluies ou parasols dans la zone des 3 mètres autour de la clôture du parcours.
- Les clubs ou autres peuvent installer une tente (de club) lors des courses si l'organisateur dispose de suffisamment de place. Le prix s'élève à 10 euros pour une tente de 3x3, à 20 euros voor 3x6.

4. Critères de sélection CE et CDM

- Cliquez ici

GRAVEL

1. Calendrier (inter)nationale

1.1. Tableau épreuves internationales

1.1.1. WK

GRAVEL	Alle/Tts cat.	***Halle-Leuven 05-06/10/2024***

Plus d'info: Cliquez ici

1.1.2. UCI Gran Fondo Gravel Series

24/08/2024: Houffa Gravel (Houffalize)

Plus d'info: Cliquez ici

1.2. Tableau championnats de Belgique Gravel

GRAVEL	Alle/Tts cat.	***Turnhout 01/05/2024***

Plus d'info et inscriptions: https://www.belgiancycling.be/fr/disciplines/gravel/championnats-de-belgique/bk-gravel-1-oktober-2023/

1.3. Règlements

Le gravel relève de la discipline cycliste cycling for all.

À partir de 2024, les catégories d'âge seront réparties par tranche de 5 ans, et ne plus par 10 ans. Cela nous donne les catégories suivantes: 35-39; 40-44; 45-49; 50-54; 55-59; 60-64; 65-69; etc.

Un titre belge sera décerné à chacune de ces catégories d'âge. Il faut néanmoins être muni d'une licence master ou d'une licence cycling for all.

Contact

DIRECTEUR BELGIAN CYCLING

Nathalie Clauwaert
Tel.: +32 (0) 2 349.19.11
E-mail: nathalie.clauwaert@belgiancycling.be

DIRECTEUR SPORT BELGIAN CYCLING (à partir du 1/06/2024)

Massimo Van Lancker
E-mail: massimo.van.lancker@belgiancycling.be

COORDINATEUR SPORT BELGIAN CYCLING

Xavier Vandermeulen
Tel.: +32 (0)2 349.19.14
xavier.vandermeulen@belgiancycling.be

COMMISSION ROUTE

Luc Fontaine **Coordinateur ROUTE** luc.fontaine@belgiancycling.be 0477/46.18.78	**Xavier Vandermeulen**

COMMISSION MTB

Leen Massaer **Coördinator MTB** leen.massaer@belgiancycling.be	**Lukas Goovaerts** **Sportsecretaris MTB** Tel.: +32 (0) 2 349.19.01 lukas.goovaerts@belgiancycling.be

COMMISSION BMX

Michel Vermeiren **Coordinateur BMX** michel.vermeiren@belgiancycling.be 0476/59.39.88	**Lukas Goovaerts** **Sportsecretaris BMX** Tel.: +32 (0) 2 349.19.01 lukas.goovaerts@belgiancycling.be

BELGIAN CYCLING

- EST. 1882 -

PRINCIPAL PARTNERS

AG 200 YEARS

Esso

lotto

beobank

EY

MAIN & MEDIA PARTNERS

liantis

SHIMANO

BIORACER

LM

concordia

victoria STRONG BLOND BELGIAN BEER

WILLY GROUP NAESSENS

BMW Le Couter

RIDLEY

vanreusel

sporza.

HLN

CO & LOGISTIC PARTNERS

LAZER

CRONOS GROEP

MORGAN BLUE SPORTS CARE

AMACX SPORTS NUTRITION

GREGOOR

BRIDON · BEKAERT

TOYO TIRES

Campine

rtbf be

Le Brabant wallon

modemakers merken en meer

brussels AIRLINE

NAQI SPORTS LOTIONS

YAMAHA Revs Your Heart

Coca-Cola

caroline biss

HERVA BIG MINTS SINCE 1966

Q-GRAFIX

Beeple

belconfect

CYCLING VLAANDEREN KBWB I RLVB Cycling

WWW.BELGIANCYCLING.BE · BELGIAN CYCLING TEAM & BELGIAN CYCLING · @BELCYCLINGTEAM @BELCYCLING · BELGIAN_CYCLING